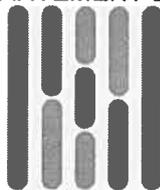


REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT EURE



VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2025-08

SUBVENTION POUR LA RESIDENCE D'ARTISTES EN
TERRITOIRE RURAL

Date de la séance : 24 février 2025
Date de convocation : 18 février 2025
Nombre de conseillers en exercice : 24
Membres présents : 17
Nombre de votants : 21

**Adopté à la
majorité
(1 Abstention),**

Le vingt quatre février deux mille vingt-cinq à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; M. Arnaud CHEUX, M. Francis BRONNAZ, M. Francis DAVOUST, Mme Isabelle AMEYE, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER adjoints ; M. Didier ONFRAY, M. Jean LEFEBVRE, Mme Claire LAPOIRIE, M. Philippe DELAUNAY, M. Stéphane CHERRIER, M. Gilles BARBIER, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Alain LEROY.

Absentes ayant donné pouvoir : Mme Marie-Noëlle CHEVALIER pouvoir à M. Arnaud CHEUX, Mme Isabel COUDRAY pouvoir à Mme Isabelle AMEYE, Mme Hélène LEROY pouvoir à Mme Isabelle VAUQUELIN, Mme Evelyne DUPONT pouvoir à Mme Anita LE MERRER.

Absents excusés : Mme Stéphanie CHEUX, M. Jean-Baptiste MARCHAND

Absents : Mme Katiana LEVAVASSEUR

Secrétaires de séance : Mme Caroline CHOPIN et M. Loïc CABOT

La résidence d'artistes en territoire rural est un projet proposé par la Compagnie Asphalte, représentée par Mme Aline César.

Anatomie d'une écorce est un projet unique qui n'a pas encore été proposé sur le territoire à ce jour. Il prévoit des actions sur l'ensemble du territoire et touche des publics larges et variés. De nombreux artistes sont engagés dans le projet. Le dispositif est d'ores et déjà soutenu par la DRAC à hauteur de 10 000 € (sur 19 000 €, voir le budget joint).

Les enjeux artistiques du projet « Anatomie d'une écorce » sont multiples :

- Lien entre l'animal, le végétal, mais aussi le minéral en s'inspirant des productions et de l'écosystème du plateau du Neubourg,
- L'articulation et la mise en mouvement de ses structures non anthropomorphiques avec les techniques de la marionnette,
- La musique et la chanson
- L'écriture poétique et la lecture à voix haute.

Partenaire acteur de la vie rurale locale :

Lycée agricole Gilbert Martin du Neubourg

Bénéficiaires de l'opération (cibles visées) (extrait du projet)

Enfants et adolescents en milieu scolaire : 270 jeunes

Ecoles maternelles :

4 classes de MS et GS de maternelles d'Iville, Saint-Aubin-d'Ecrosville et Canapeville : 82 élèves

Ecoles élémentaires :

2 classes CE1 de l'école Dupont de l'Eure et de CE2 de l'école Jean Moulin du Neubourg : 45 élèves

Collèges :

2 classes de 6ème du collège Geneviève de Gaulle Anthonioz et du collège Pierre Corneille du Neubourg : 50 élèves

Lycée professionnel agricole Gilbert Martin :

2 classes du lycée : 38 élèves

1 classe de 3ème du lycée : 25 élèves

ALESAN : 15 élèves
groupe CLAS du PAJ : 12-15 jeunes de Quatrième
Adultes, habitants : 245 adultes
Enseignants : 40 personnes (dont une formation d'enseignants de maternelle : 12 enseignants)
public des Points lectures, bibliothèques et médiathèques : 60 personnes
Salariés du chantier d'insertion de la Croix Rouge Fringu'Halles : 15 personnes
Mission locale : 10 jeunes adultes
EPHAD du Neubourg : 15 résidents
Membres des associations patrimoniales du Pays du Neubourg : Campagn'Art, Découverte et Patrimoine du Pays du Neubourg et ses environs, Iville Culture Loisirs, L'as de chœur Crosville-la-vieille, Amis de l'église de Vitotel, Au cœur du patrimoine Neubourgeois : 60 adultes
et les partenaires du monde agricole : linière du Ressault au Neubourg, Haas, Coopérative de teillage du plateau du Neubourg, Aux coul'eurs du cheval, ferme pédagogique au Bosc-du-Theil, Arboretum du Château d'Harcourt ...

Ce projet mettra en scène les productions agricoles du territoire et sera traversé par les grandes questions de transition écologique et de dialogue avec l'environnement.

Après en avoir délibéré, les conseillers décident :

- ✓ De verser la somme de 2 500 € à la Compagnie Asphalté pour le projet *Anatomie d'une écorce*.
- ✓ D'inscrire les crédits au compte 6574.

Fait à LE NEUBOURG, le 24 février 2025.

Le Maire,
Isabelle VAUQUELIN



La secrétaire,
Caroline CHOPIN



La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune www.leneubourg.fr

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr